

GUIDE 2021/2022

DU PÔLE HANDI'ARTS



- › OFFRES PÉDAGOGIQUES
- › PARTENAIRES

« Un Conservatoire ouvert à de nouveaux publics,
métropolitain, impliqué dans l'enseignement supérieur
et les relations internationales »

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Avec l'installation dans ses nouveaux locaux entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap, le Conservatoire se mobilise pour mettre en place des offres artistiques inclusives.

En effet, s'ouvrir à de nouveaux publics étant l'axe fort de son projet d'établissement, le Conservatoire est devenu partenaire de nombreuses structures spécialisées dans le domaine du handicap pour permettre un accueil où chacune et chacun trouvent sa juste place.

Montpellier Méditerranée Métropole a également soutenu l'investissement dans des équipements innovants contribuant au développement d'un enseignement adapté. La salle Handi'Art, emblématique, sera le lieu réunissant ses nouvelles pratiques.

En feuilletant ce guide, vous pourrez prendre connaissance des parcours et activités artistiques proposés pour l'année scolaire 2021/2022. D'autres actions, notamment de médiations culturelles, seront programmées par la suite.

Éric PENSO

*Vice-Président délégué à la Culture et au Patrimoine historique
de Montpellier Méditerranée Métropole / Maire de Clapiers*



SOMMAIRE

> Qu'est-ce que le Pôle Handi'Arts ?	p.5
> Nos offres pédagogiques	p.6 / 8
<i>Publics et offres de diffusion</i>	<i>p.7</i>
<i>Conventionnements et partenariats</i>	<i>p.8</i>
<i>Cycle de conférences / Plan de formation professionnelle</i>	<i>p.8</i>
<i>Notre équipe</i>	<i>p.8</i>
> Nos partenaires	p.9 / 14
<i>Mozaïc Danse</i>	<i>p.9</i>
<i>Singulier Pluriel</i>	<i>p.10</i>
<i>Réseau national Musique et Handicap</i>	<i>p.11</i>
<i>Le CESDA (Centre d'Éducation Spécialisée pour Déficients Auditifs)</i>	<i>p.12</i>
<i>La Bulle Bleue</i>	<i>p.13</i>
<i>ADAGES / Institut Médico-Éducatif (IME) LES OLIVIERS</i>	<i>p.14</i>
> Offres pédagogiques 1 à 8	p.15 / 27

QU'EST-CE QUE LE PÔLE HANDI'ARTS ?

Comme le mentionne l'AXE 1 du projet d'établissement 2021/2027 du Conservatoire, l'ouverture du Pôle « Handi'Arts » est née de la conviction partagée que la rencontre DE TOUS à travers les pratiques artistiques est un élément fondamental de notre société.

Dès 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipulait, dans son article 27, que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».

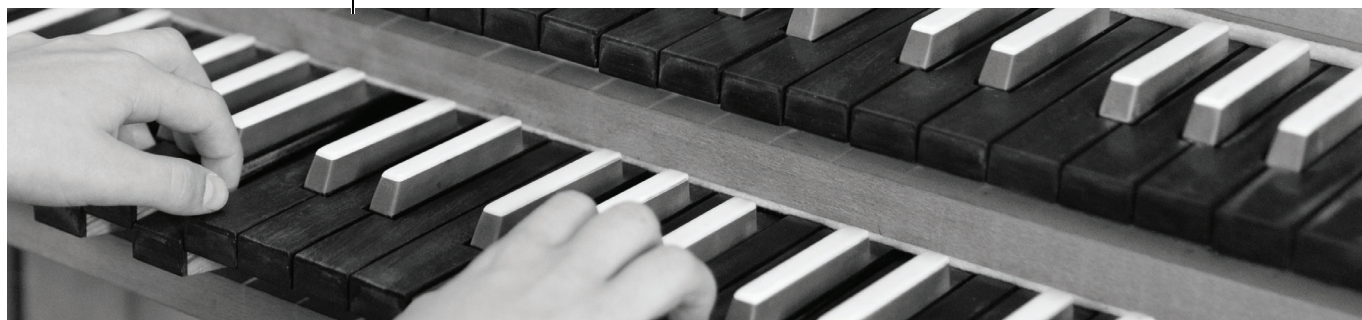
Le développement de la culture inclusive constitue un impératif porté par l'Etat et l'ensemble des acteurs publics et suppose d'ouvrir la culture vers le handicap et inversement.

LA CRÉATION DE CE PÔLE

- > s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 « **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » ;
- > renforce les propositions de la Métropole dans le champ de la culture ;
- > est réalisée à la faveur de l'ouverture du nouveau Conservatoire en septembre 2021.



NOS OFFRES PÉDAGOGIQUES



PARCOURS ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de ce pôle est de répondre aux demandes de pratiques artistiques qui émanent des publics en situation de handicap en collaboration et/ou en complément d'offres déjà présentes sur le territoire métropolitain. Le Pôle Handi'Arts ambitionne d'accompagner les élèves à travers différents parcours et activités adaptés à chaque situation.



Parcours Découverte

(de 1 à 10 semaines)

Séances collectives de musique, danse et théâtre ciblées en fonction des situations personnelles.



Parcours Diplômant

Cursus classiques aménagés en fonction des situations de handicap.



Activité Batucada

(1h/semaine toute l'année)

Atelier collectif de musique regroupant des élèves en cursus, en parcours ou accueillis spécifiquement pour cette activité.



Parcours d'Initiation

(de 10 à 30 semaines)

Séances collectives ou individuelles de musique, danse et théâtre destinées à des élèves ambitionnant une pratique régulière comportant des temps de restitution et d'évaluation.



Parcours d'Intégration

(de 1 à 3 années)

Séances collectives ou individuelles de musique, danse et théâtre s'inscrivant sur un cycle de plusieurs années avec pour possibilité d'intégrer un cursus diplômant.

PUBLICS

- > Dans un délai qu'il souhaite le plus court possible, le Pôle Handi'Arts espère répondre favorablement aux demandes émanant de tous les publics (soit directement, soit via des relais et/ou des prises en charge par des structures partenaires).
- > Toutefois, la mise en œuvre nécessitant du temps et de la structuration, chaque offre présentée dans ce document précise les publics immédiatement concernés.

OFFRES DE DIFFUSION

- > Les manifestations publiques programmées par le Conservatoire dans ses espaces, offriront, à la demande, un accueil spécifique et personnalisé.
- > Cet accueil s'effectuera sans discontinuité de l'entrée à la sortie du lieu de diffusion artistique et prendra en compte la diversité des situations de handicap.



CONVENTIONNEMENTS ET PARTENARIATS

Création de partenariats avec les associations, les structures relais sur le territoire afin :

- > de mettre en place des échanges artistiques (croisements de cours),
- > d'être un soutien au recrutement des candidats,
- > de faire des échanges de compétences, des rencontres d'élèves,
- > d'inviter des artistes en commun sur les projets de création.

CYCLE DE CONFÉRENCES PLAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- > Chaque année le pôle Handi'Arts accueillera un cycle de conférences sur des thèmes en lien avec la question du handicap (l'accompagnement, la différence, le numérique, l'estime de soi, la singularité...).
- > L'accueil de nouveaux publics est accompagné par la collectivité d'un plan de formation spécifique à destination des agents du CRR.



NOTRE ÉQUIPE

Valéry VINÉ, référent handicap, professeur d'enseignement artistique chargé de direction.

Mikaël LE PADAN, directeur adjoint, directeur des études du CRR.

Sophie TALAYRACH, professeure de théâtre.

Emmanuel COLLOMBERT, professeur de trompette, musicothérapeute.

Baptiste VALLEIN, musicothérapeute.

François CECCALDI, professeur de musique.

Patrick POUGET, directeur du CRR.

NOS PARTENAIRES

MOZAÏK DANSE

Mozaïk est une association œuvrant pour la danse inclusive, née en 1999 à Montpellier.

Initialement tournée vers les cultures urbaines, et particulièrement la danse Hip Hop, elle s'est toujours enrichie de la multiplicité des langages corporels, en créant également, à l'occasion, des passerelles avec d'autres arts comme la photo, la calligraphie...

Respect, tolérance, dépassement de soi sont les valeurs de la culture hip-hop et constituent toujours l'essence même de Mozaïk. Au fil des années, ses pratiques se sont enrichies du Modern jazz, Contemporain... mais également des échanges et de la rencontre entre danseurs, qu'ils soient ou non en situation de handicap.

*Forte de plus de 20 ans d'expériences, Mozaïk et Patricia Loubière, sa directrice artistique et chorégraphe, interviennent tout au long de l'année au travers de 3 axes majeurs : **Transmission, Création et Valorisation** (notamment au travers de l'organisation du festival No(s) Limit(es) dont la prochaine édition aura lieu du 3 au 12 juin 2022).*

Son leitmotiv est de permettre l'accès à la Danse pour tous les publics, avec une attention toute particulière vers les publics « empêchés » dans un esprit de respect, qualité d'enseignement, accès à la culture chorégraphique, convivialité et plaisir.

CONTACT :

- > 06 11 59 38 86
- > mozaikdances@gmail.com
- > mozaikdances.fr

SINGULIER PLURIEL

Singulier Pluriel est fondé depuis 2004 à Montpellier par la chorégraphe Jos Pujol. Elle développe une démarche artistique qui conjugue danse contemporaine et langue des signes, en direction d'une forme dansée singulière et poétique qu'elle nomme Signadanse.

La compagnie réunit sur un même scène artistes sourds et artistes entendants.

Ses actions s'articulent autour de 3 axes :

> **Les créations chorégraphiques** pour la scène, pour les musées et expositions d'art contemporain.

> **Les actions artistiques** avec les Publics.

• L'enseignement auprès des scolaires (de la maternelle au lycée), des étudiants (IRTS).

• Les actions de médiation avec les publics en lien avec les spectacles de la Cie.

• Les ateliers Signadanse dans les musées et centres d'art

> **MASEPPA** (Maison de l'Art du Signadanse et des Expressions Plurielles de Palavas-Les-Flots) Fondé en 2019 par la compagnie dans un petit théâtre mis à disposition par la mairie de Palavas-Les-Flots. Hébergement des artistes de la région Occitanie. Programmation d'une culture plurielle de septembre à juin en partenariat avec l'association de personnes sourdes AGSMR.

> **Prix**

• 2013 :
Lauréat de la Fondation CCAH.

• 2016 :
Lauréat de la Fondation Pomaret.

CONTACT :

- > 06 77 78 07 43
- > singulierpluriel@orange.fr
- > compagniesingulierpluriel.fr
- Facebook :
- > CieSingulierPlurielJosPujol/

RÉSEAU NATIONAL MUSIQUE ET HANDICAP

« Le Réseau National qui agit pour favoriser l'inclusion culturelle des personnes en situation de handicap, dans la pratique, l'éducation et l'enseignement artistiques ».

Notre réseau national regroupe des professionnels du milieu de la culture, du handicap ou du médico-social, des structures d'enseignement artistique, des associations de parents d'enfants ou des personnes en situation de handicap.

Grâce à nos rencontres virtuelles sur #zoom, en complément de nos « Rencontres Nationales » organisées en présentiel tous les deux ans, nous permettons à tous d'échanger, de donner ou de demander de l'information et de diffuser les bonnes pratiques pour l'enseignement, la pratique, l'éducation ou la participation à des activités artistiques (musique, danse, théâtre).

Ont lieu toute l'année (hors juillet-août) :

> **#LesRendezVousDuMardi** : tous les mardis (sauf le dernier du mois) de 11h à 12h30 - échanges informels.

> **#LesVendredisDuRNMH** : Tous les derniers vendredis du mois, de 10h à 12h30 - conférence thématique.

Informations et inscription sur le site www.musique-handicap.fr

Le Conservatoire est adhérent du Réseau National Musique et Handicap.

CONTACT :

- 10, rue de l'Émeraude
- 34000 MONTPELLIER
- > 06 43 56 92 95
- > coordination@musique-handicap.fr
- > musique-handicap.fr



LE CESDA **(Centre d'Éducation Spécialisée** **pour Déficients Auditifs)**

La plateforme Inclusive Cesda est un ensemble de dispositifs médico-sociaux accueillant des enfants et des jeunes, de 0 à 20 ans, déficients sensoriels ou porteurs de troubles du langage avec ou sans difficultés associées.

En coopération avec les familles et en partenariat privilégié avec l'équipe relais « Handicaps rares », les dispositifs articulés entre eux garantissent un accompagnement pluriprofessionnel dans une logique de parcours de vie singularisé favorisant l'autonomie et l'inclusion des publics accueillis.

Notre offre de services est variée et adaptable aux besoins du public, elle se décline en plusieurs pôles et types de services :

> **SESSAD**

= Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile.

> **IES**

= Institut d'Éducation Sensorielle.

• Unité d'enseignement externalisée (UEE) tous niveaux.

• Internat / appartement autonome / FJT.

• Unité d'accueil des enfants et jeunes avec handicaps rares (pluri-handicaps).

> **EMAS**

= Équipe Mobile d'Appui à la Scolarité.

> **ERHR**

= Équipe Relais Handicap Rare.

CONTACT :

14 Rue Saint-Vincent de Paul
34090 Montpellier
> 04 67 02 99 00

LA BULLE BLEUE

Créée en 2012 à Montpellier, et structurée en Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), La Bulle Bleue est une troupe de comédiens professionnels et permanents en situation de handicap et un lieu de fabrique artistique et culturelle animé par des techniciens du spectacle vivant, des paysagistes et des cuisiniers en situation de handicap.

> Les membres de la compagnie La Bulle Bleue s'engagent dans un parcours de formation et de professionnalisation rythmé par des ateliers, stages et laboratoires imaginés et co-construits par La Bulle Bleue, les équipes artistiques associées et les partenaires.

> Laboratoire de recherche, de création et de médiation, La Bulle Bleue se distingue par son projet innovant et réaffirme le rôle de la culture en tant qu'outil de transformation sociale et individuelle.

La Bulle Bleue est un établissement de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Hérault (ADPEP 34).

CONTACT :

285 rue du Mas de Prunet
34070 Montpellier
> 04 67 42 18 61
> contact.labullebleue@adpep34.org
> labullebleue.fr



ADAGES / INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME) LES OLIVIERS

L'ADAGES est une association qui assure la protection et l'accompagnement de publics fragilisés sur le département de l'Hérault. L'ADAGES a la volonté de répondre aux besoins des populations accueillies à travers les différents dispositifs de prise en charge de ses établissements et services.

L'IME Les Oliviers fait partie du Pôle Enfance de l'ADAGES, il est situé au sein du « Mas Prunet » à Montpellier. A proximité du centre-ville, l'IME bénéficie d'un environnement riche, proche d'équipements de la ville pouvant être utilisés par les jeunes accueillis (écoles, piscines, gymnases, Maisons pour tous...).

L'établissement accueille 77 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans sur les dispositifs suivants :

> **une Unité d'Enseignement en Maternelle (UEMA)** située au sein d'une école maternelle de la ville de Grabels pour 7 enfants âgés de 3 à 6 ans atteints d'autisme ;

> **un Institut Médico-Pédagogique (IMP)** pour des enfants et adolescents âgés de 6 à 14 ans ;

> **un Institut Médico-Professionnel (IMPro)** qui accompagne des adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans ;

> **un internat séquentiel** de 10 places.

L'IME propose, à travers une équipe pluridisciplinaire, des réponses personnalisées dans l'objectif de construire un projet de vie en lien avec les potentialités de chacun.

CONTACT :

695 Rue des Bouisses
CS 70048
34078 Montpellier Cedex 3
> 04 67 13 23 40
> Fax : 04 67 13 23 41
> adages.net

OFFRE PÉDAGOGIQUE 1

THÉÂTRE / PARCOURS D'INTÉGRATION

ÂGES : 18 - 35 ans

LE LUNDI DE 14H À 16H30 - Salle 326



Public concerné

Ce parcours spécialisé s'adresse aux jeunes adultes entre 18 et 35 ans ayant une appétence artistique et/ou ayant déjà pratiqué un des arts enseignés au Conservatoire.



Fréquence / Effectifs

Tous les 3 ans, un groupe de 8 à 12 élèves intègre ce parcours. En fonction des handicaps, il est possible que des accompagnateurs (éducateurs) assistent aux séances et participent à l'encadrement du travail.



Spécificité du parcours

- > Objectifs fixés entre l'élève et le référent handicap du Conservatoire,
- > Suivi individualisé,
- > Enseignement dans un cadre adapté,
- > Outils pédagogiques appropriés,
- > Création finale réunissant sur scène des personnes en situation de handicap et des personnes valides,
- > Interdisciplinarité : Théâtre, Musique et Danse.



Objectifs pédagogiques

- > Proposer un niveau artistique de qualité et exigeant,
- > Maîtriser les fondamentaux communs à tous les arts,
- > Savoir s'approprier un texte,
- > Développer l'adaptabilité et la souplesse dans le travail,
- > Trouver le plaisir, le sens et la puissance de la présence scénique,
- > Ouvrir le regard des valides sur les richesses du handicap (ouverture du cœur, de la sensibilité et de notre humanité, qualité indispensable à tout acte de création).



Organisation du parcours

- > **Première année** : année de découverte des fondamentaux artistiques, savoir-être et savoir-faire communs à la musique, à la danse et au théâtre : rythme, espace, présence, écoute, conscience corporelle, imagination, accès à ses émotions, travail avec le partenaire, l'objet, ouverture vers le texte, improvisation. La première année enseigne les bases de la pratique artistique par le travail collectif.
- > **Deuxième année** : consolidation des fondamentaux, année de lâcher-prise et de confiance, prendre de l'assurance dans l'improvisation, acquérir une diction plus large, conscience de l'interprétation, apprendre à travailler avec son univers intérieur. Au deuxième semestre, début du travail de recherche pour la création de l'année suivante.



Évaluation

Contrôle continu : un point régulier est fait avec l'élève (et son accompagnateur), le référent handicap et l'équipe pédagogique.

Dans le courant du 1er semestre du parcours, l'équipe de professeurs, le référent handicap du Conservatoire et l'accompagnateur de l'élève (s'il en a un) font un point pour évaluer si les enjeux de l'offre sont intégrés et adaptés. Ces rencontres évaluent la pertinence du maintien de l'élève dans le parcours.

À la fin de la 3ème année, suite à la création, la même équipe à laquelle se joint un professionnel de l'enseignement artistique, délivre un certificat de parcours et se prononce quant à l'orientation de l'élève.



Orientation

En fonction du profil de l'élève et de son handicap, il pourra être orienté soit :

- > Vers un **cursus traditionnel** avec aménagement dans la mesure des possibilités et sous le contrôle du conseil pédagogique.
- > Vers un **cursus classique**.

INSCRIPTION

> Indispensables dans cette offre, les partenariats avec les structures relais (Etablissement ou Service d'Aide au Travail (ESAT), IME, Foyer...) permettent le repérage des personnes ayant une sensibilité artistique et pour qui ce parcours constitue une réelle opportunité. L'accès en direct est également possible sous certaines conditions.

> Comme pour toutes les offres, l'admission se fait lors d'une rencontre avec l'élève, sa famille, son accompagnateur, le référent handicap du CRR et un enseignant.



Temps hebdomadaire

2h30 par semaine en présence du professeur de théâtre accompagné sur une heure alternativement par un professeur de danse et un professeur de musique

- > **Troisième année** : Processus de création. Recherche, travail sur un thème, un peintre, un auteur, un photographe... improviser, créer son costume, penser une scénographie, travail avec la musique, le texte et le corps. Cette dernière année s'achève par une représentation publique.



OFFRE PÉDAGOGIQUE 2

THÉÂTRE / PARCOURS DÉCOUVERTE

ÂGES : tous âges

LE VENDREDI DE 14H À 16H – Salle 326



Public concerné

Ce parcours découverte s'adresse aux personnes en situation de handicap, désireuses de s'ouvrir à des expériences.



Spécificité du parcours

- > Découverte des bases et des enjeux des disciplines artistiques en général et du théâtre en particulier,
- > Suivi individualisé,
- > Enseignement dans un cadre adapté,
- > Outils pédagogiques appropriés,
- > Interdisciplinarité : Théâtre, Musique et Danse.



Fréquence / Effectifs

Un groupe de 6 à 12 élèves intègre ce parcours. En fonction des handicaps, il est possible que des accompagnateurs (éducateurs) assistent aux séances et participent à l'encadrement du travail.



Organisation du parcours

Six séances composent ce parcours découverte :

> **L' corps en jeu**

Ce temps de travail portera sur la question de la réalisation d'une action sur scène. À partir de verbes, de situations, d'événements, de la proposition d'un partenaire, le corps se met en mouvement.
Théâtre/danse.

> **L'rythme : une écoute intérieure**

L'acteur se connecte à son rythme, à sa respiration, à son souffle pour s'ancrer dans la présence, faire naître des émotions, prendre confiance en lui et enfin libérer l'imaginaire.
Théâtre/musique.

> **L'espace : toute une histoire**

L'espace est un appui de jeu. L'espace habité raconte quelque chose avant le mot, avant le mouvement. Sentir son corps dans l'espace, prendre conscience de la distance, choisir sa place sur la scène sont des éléments fondamentaux du théâtre.
Théâtre/danse.

> **L'imaginaire et le mot**

En partant du mot, nous chercherons à construire des univers, à creuser l'imaginaire et la créativité corporelle ainsi qu'à développer la relation avec le partenaire.
Théâtre/danse.

> **L'univers des mots**

Le mot suggère et permet de créer des images, des univers à construire avec le son, l'espace, les odeurs, les objets, le groupe. Nous creuserons des univers jusqu'à leur dimension fantastique.
Théâtre/musique.

> **La musicalité et la poésie**

Comment dire, prononcer, donner à voir la poésie. Trouver la musique, la voix, la diction, le mouvement de la phrase.
Théâtre/musique.





Objectifs pédagogiques

- > Offrir une sensibilisation artistique et donner une opportunité de découvrir la richesse d'une discipline artistique,
- > Approcher les fondamentaux communs à tous les arts,
- > Jouer avec les mots,
- > Sentir et développer sa créativité intérieure, corporelle et orale. En tenant compte de l'univers de chacun,
- > Trouver le plaisir, le sens et la puissance de la présence scénique,
- > Partager des moments avec des valides sur les richesses du handicap (ouverture du cœur, de la sensibilité et de notre humanité, qualité indispensable à tout acte de création).



Temps hebdomadaire

6 séances de 2h00.



Orientation

En fonction du désir de l'élève, de ses capacités, une autre discipline pourra être envisagée et/ou une autre durée d'apprentissage.



Évaluation

Un point en fin de parcours sera fait avec l'élève (et son accompagnateur), le référent handicap et l'équipe pédagogique.

INSCRIPTION

> Indispensables dans cette offre, les partenariats avec les structures relais (ESAT, IME, Foyer...) permettent le repérage des personnes ayant une sensibilité artistique et pour qui ce parcours constitue une réelle opportunité. L'accès en direct est également possible sous certaines conditions.

> Comme pour toutes les offres, l'admission se fait lors d'une rencontre avec l'élève, sa famille, son accompagnateur, le référent handicap du CRR et un enseignant.



OFFRE PÉDAGOGIQUE 3

MUSIQUE / PARCOURS DÉCOUVERTE

ÂGES : tous âges

LE LUNDI DE 15H À 16H - Salle 108
LE VENDREDI DE 16H À 17H - Salle 108



Public concerné

Personnes en situation de handicap moyen et lourd sensibles et réactives à la musique.



Fréquence / Effectifs

Chaque trimestre, un groupe de 4/5 personnes intègre ce parcours.
1 séance hebdomadaire de 1h, sur une période de 10 semaines, selon le calendrier scolaire.



Spécificité du parcours

- > Stimulation motrice et cognitive adaptée.
- > Durée des séances courte et adaptée.
- > Pas de restitution publique.



Objectifs pédagogiques

Définis au cas par cas dans le cadre d'un suivi personnalisé.

- > Maintien des capacités existantes, réactivité aux dispositifs proposés.
- > La créativité, l'estime de soi, l'échange et la confiance sont privilégiés.
- > Le plaisir de jouer d'un instrument, chanter.
- > Stimuler l'attention, la concentration, la parole.
- > Réduire l'anxiété, le stress, la douleur constante ou récurrente.

- > Atténuer la dépression, les troubles psychologiques.
- > Trouver sa place, communiquer, susciter l'intérêt des autres et leur écoute.
- > Améliorer les fonctions motrices et la réadaptation physique générale.
- > Découvrir les activités de l'établissement et assister à des cours, répétitions et manifestations publiques de la saison culturelle.

À l'avenir, des séances individuelles de 30 minutes pourront être proposées pour les troubles du spectre autistique, dans un premier temps, ainsi que pour les cérébro-lésés et les maladies dégénératives.

INSCRIPTION

- > Partenariat avec les structures relais. Accès en direct possible sous conditions.
- > Encadrement souhaitable par un accompagnateur qui assiste aux séances et aide à la mobilité de l'élève concerné (à étudier au cas par cas).

OFFRE PÉDAGOGIQUE 4

MUSIQUE / PARCOURS D'INITIATION

ÂGES : tous âges

LE LUNDI DE 16H À 17H - Salle 108
LE VENDREDI DE 14H À 15H - Salle 108



Public concerné

Personnes en situation de handicap moyen et léger montrant un réel intérêt à la musique.



Fréquence / Effectifs

Chaque année, un groupe de 4 à 6 personnes intègre ce parcours. 1 séance hebdomadaire de 1h, sur une période allant de 10 à 30 semaines, calée sur le calendrier scolaire.



Spécificité du parcours

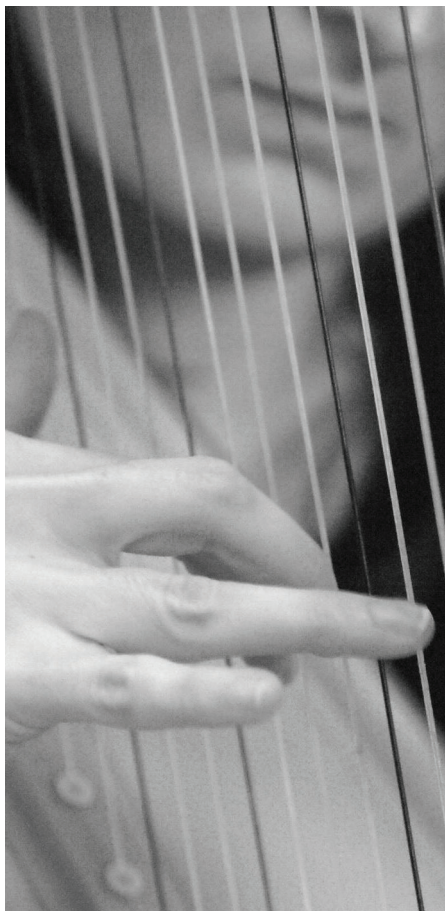
- > Durée des séances adaptée.
- > Équilibre des dispositifs proposés entre musicothérapie active, réceptive, détente psychomusicale.
- > Suivi individuel en fonction de l'interaction avec le groupe.
- > Restitution publique possible.
- > Découverte des disciplines enseignées au CRR (cours, répétitions, auditions, spectacles).



Objectifs pédagogiques

Définis au cas par cas, avec prise en considération de l'interaction avec le groupe et un éventuel public.

- > Développement des capacités existantes, savoir s'adapter, prendre sa place tout en laissant la place aux autres, mémoriser et respecter des consignes.
- > Augmentation de l'estime de soi.
- > Contrôle de ses émotions.
- > Avoir du plaisir à jouer ensemble et interagir avec les autres membres du groupe.
- > Savoir structurer un morceau, suivre une personne qui dirige.
- > Jouer avec des personnes valides (inclusion).
- > Abolir toutes les différences, s'affranchir du regard des autres.



INSCRIPTION

- > Partenariat avec les structures relais. Accès en direct possible sous conditions.
- > Encadrement souhaitable par un accompagnateur, qui peut lorsque c'est nécessaire, assister aux séances et aider à la mobilité de l'élève concerné (à étudier au cas par cas).

OFFRE PÉDAGOGIQUE 5

MUSIQUE / ACTIVITÉ BATUCADA **Activité inclusive**

ÂGES : tous âges

LE VENDREDI DE 15H À 16H - Salle 016



Public concerné

Personnes en situation de handicap moyen et léger montrant un réel intérêt à la musique.



Fréquence / Effectifs

12 à 15 personnes,
1 séance hebdomadaire de 1h.



Spécificité du parcours

- > Pratique instrumentale autour du plaisir du rythme et la pratique collective.
- > Possibilité d'animer des temps festifs dans la métropole.

INSCRIPTION

- > Partenariat avec les structures relais. Accès en direct possible sous conditions.
- > Encadrement souhaitable par un accompagnateur, qui peut lorsque c'est nécessaire, assister aux séances et aider à la mobilité de l'élève concerné (à étudier au cas par cas).

OFFRES PÉDAGOGIQUES 6 ET 7

DANSE / PARCOURS INITIATION

ÂGES : 8 - 11 ans

LE LUNDI DE 14H À 15H ET DE 15H À 16H - Salle 334



Public concerné

- > **OFFRE 6**, de 8 à 11 ans, enfants atteints de surdit .
- > **OFFRE 7**, de 8 à 11 ans, enfants atteints de surdit  et DYS.



Fr quence / Effectifs

S ance hebdomadaire selon le calendrier scolaire d'octobre   juin. Effectif : 12 enfants.



Sp cificit  du parcours

- > Apprentissage des fondamentaux de la danse par le biais du Glossaire visuel et bilingue (fran ais/langue des signes).
- > Utilisation de la Signadanse.
- > Restitutions publiques possibles selon les groupes.
- > D couverte des disciplines enseign es au Conservatoire.



Objectifs p dagogiques

- > D veloppement de la cr ativit , du renforcement de l'identit  et de l'estime de soi.
- > Approche de la danse dans un lieu d di  avec des conditions d'apprentissage adapt es.
- > Transformer la vuln rabilit  en alli e par le biais de l'artistique.
- > Contribuer   ouvrir le champ des possibles autour de l'accessibilit    la danse pour tous.

INSCRIPTION

- > Contacter le CESDA de Montpellier (partenariat).

OFFRE P DAGOGIQUE 8

DANSE / PARCOURS D COUVERTE

ÂGES : 18 - 35 ans

LES SAMEDIS 13 NOV. 2021, 29 JANV. 2022
ET 9 AVRIL 2022, DE 9H   12H - Salle 334



Public concern 

Jeunes adultes sourds et malentendants de 18   35 ans.



Fr quence / Effectifs

3 dates de 3h d'octobre   juin.
20 participants/stage maximum.



Sp cificit  du parcours

- > Apprentissage des fondamentaux de la danse par le biais du Glossaire visuel et bilingue (fran ais/langue des signes) des fondamentaux de la danse.
- > Approche de la danse classique.



Objectifs p dagogiques

- > D veloppement de la cr ativit , du renforcement de l'identit  et de l'estime de soi.
- > Approche de la danse dans un lieu d di  avec des conditions d'apprentissage adapt es.
- > Transformer la vuln rabilit  en alli e par le biais de l'artistique.
- > Contribuer   ouvrir le champ des possibles autour de l'accessibilit    la danse pour tous.

INSCRIPTION

- > Sur tout le territoire national par les structures associatives et d'interpr tes. Partenariat avec les structures relais. Acc s en direct possible sous conditions.
- > Engagement obligatoire sur les 3 dates.



CONSERVATOIRE

montpellier3m



ADRESSE

13 avenue du professeur Grasset
Montpellier

CONTACT

04 99 54 77 77

ACCÈS

En Tram
> Ligne 1 – arrêt Boutonnet